

REUNION PARLEMENTAIRE A L'OCCASION DU SOMMET MONDIAL SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE Le rôle des Parlements dans la mise en oeuvre et le respect des engagements



Johannesburg, 29 et 30 août 2002

Note d'information sur l'organisation de la Réunion parlementaire

Lieu de la réunion

Le Sommet mondial sur le développement durable se tiendra au Centre de conférences Sandton. La <u>Réunion parlementaire de l'UIP se tiendra dans la salle Maroela de l'hôtel Sandton Sun</u> (5th Street, Sandhurst, Johannesburg), qui est relié au Centre de conférences Sandton par une passerelle.

Accréditation

Tous les parlementaires assistant au Sommet mondial, qu'ils fassent partie de la délégation officielle de leur pays au Sommet ou d'une délégation au Forum des ONG tenu à l'occasion du Sommet, ou qu'ils soient présents à titre individuel, sont invités à participer à la Réunion. Les parlementaires qui sont membres de la délégation officielle de leur pays au Sommet mondial recevront des badges officiels de l'ONU leur donnant accès à tous les locaux de Sommet, dont l'hôtel Sandton Sun. Les parlementaires qui **ne sont pas** membres de la délégation officielle de leur pays au Sommet recevront des badges à la journée ne donnant accès qu'à l'hôtel Sandton Sun, exclusivement pour la Réunion parlementaire conjointe UIP/Afrique du Sud. Ces badges ne leur donneront pas accès au Centre de conférence Sandton. Un comptoir sera installé dans le centre d'accréditation principal, situé sur Sandton Square, où ces badges leur seront remis. Ce comptoir sera signalé par l'inscription "IPU Meeting Accreditation".

Inscription auprès de l'UIP

L'inscription pour la Réunion au Bureau d'information et d'inscription de l'UIP, situé à proximité de la salle Maroela, commencera la veille de la Réunion (mercredi 28 août, de 10 heures à 18 heures). Une liste provisoire des participants sera disponible avant le commencement de la Réunion parlementaire. Pour que le Secrétariat de la Réunion puisse faire paraître la liste définitive avant la clôture de la réunion et pour en assurer l'exactitude, il est demandé aux participants d'aviser le Bureau d'inscription le plus tôt possible de toute correction à apporter à la liste provisoire.

Programme

La Cérémonie d'ouverture de la Réunion parlementaire consistera en une série de déclarations prononcées par la Présidente de l'Assemblée nationale sud-africaine, Mme Frene Noshir Ginwala, un haut représentant du Sommet du développement durable, la Présidente du Conseil de l'Union

interparlementaire, Mme Najma Heptulla, et le Ministre de l'environnement et du tourisme de la République d'Afrique du Sud, M. Valli Moosa. Mme Ginwala présidera la réunion.

Après ces déclarations d'ouverture, quatre panels se tiendront consécutivement sur les quatre thèmes ci-après qui présentent tous un intérêt particulier pour les parlements et leurs membres :

- Rôle des Parlements dans la mise en oeuvre et dans le respect des obligations en matière de rapports
- · Développement durable : base de la sécurité humaine
- · Améliorer le cadre international pour le développement durable
- · Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et autres formes nouvelles de partenariat pour le développement

Débats

Tous les débats auront lieu en plénière et tous les participants auront les mêmes droits de parole. Pour que la réunion atteigne son objectif et pour favoriser l'échange d'idées, les dispositions ciaprès s'appliqueront :

- a) Il n'y aura de liste préétablie d'orateurs pour aucun point de l'ordre du jour. Les participants qui souhaitent prendre la parole devront utiliser des formulaires d'inscription spéciaux pour informer les présidents des panels du point précis qu'ils souhaitent traiter. Ces formulaires seront distribués au Bureau d'information et d'inscription et seront en outre mis à la disposition des participants dans la salle de réunion;
- b) Les Présidents des panels donneront la parole aux participants dans un ordre qui soit à la fois logique et propice à un véritable échange de vues. Lorsqu'ils donneront la parole à chaque orateur, les Présidents annonceront le nom et la délégation de l'orateur suivant;
- c) Les participants sont priés de s'abstenir dans toute la mesure du possible de donner lecture de déclarations rédigées à l'avance;
- d) Sous réserve des autres dispositions prises par les Présidents eu égard aux circonstances, les interventions ne pourront pas dépasser quatre minutes. Les participants pourront toutefois intervenir plusieurs fois sur chaque point, en particulier pour répondre à d'autres interventions;
- e) Il n'y aura pas de compte rendu officiel des débats.

Conclusion des débats

A la fin de ses travaux, la Réunion adoptera une brève déclaration à l'intention du Sommet mondial. En outre, un communiqué de presse sur les conclusions de la réunion sera rédigé et diffusé, en particulier auprès du Sommet mondial.

Langues

L'interprétation simultanée sera assurée en anglais, arabe, espagnol et français.

Documents

Les seuls documents officiels de la Réunion parlementaire seront son programme et ordre du jour, le projet de déclaration, la liste des participants et les notes d'information établies par le Secrétariat de l'UIP.

Les participants qui souhaiteraient diffuser leurs propres documents et autre documentation portant sur les thèmes de la réunion pourront le faire en utilisant une table qui sera placée à cet effet dans le voisinage immédiat de la salle de réunion.

Transports

Les participants devront utiliser les transports mis en place à l'occasion du Sommet mondial sur le développement durable. Des informations sur les transports peuvent être consultées sur le site Web de la compagnie officiellement chargée de l'organisation du Sommet (www.wssddmc.co.za).

Climat

La ville de Johannesburg est située dans la région climatique humide de Highveld Grassland. Les mois d'août et de septembre s'accompagnent souvent de conditions climatiques extrêmes. Les températures les plus hautes peuvent atteindre 31°C et les plus basses 0°C.

Réception

Tous les participants sont aimablement invités à une réception donnée par le Parlement sudafricain, qui aura lieu le jeudi 29 août à 19 heures.